

## Séance du conseil communal du 4 septembre 2009

### Présents:

Francine Colling-Kahn (CSV), bourgmestre, Mike Hagen (LSAP), Romain Reitz (CSV), échevins, Jean Boden (CSV), John Breden (LSAP), Jutta Kanstein-Bothe (CSV), Irène Schmitt (Déi Gréng), Roland Weis (DP), conseillers.

### Absents et excusés:

Gilles Baum (DP), Jos Greischer (Déi Gréng), François Ries (DP), conseillers.

### 01. Informations au conseil communal.

### 02. Tableau de préséance des membres du conseil communal.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver le nouveau tableau de préséance des membres du conseil communal, qui a été adapté suite à la démission de Françoise Hetto-Gaasch et la nomination de Jutta Kanstein-Bothe (CSV).

### 03. Remplacement du délégué de la commune auprès de l'Office National du Tourisme « ONT », de la Sécurité Routière et du syndicat intercommunal SICEC.

Suite à la démission de Françoise Hetto-Gaasch de ses fonctions de bourgmestre et membre du conseil communal, il échet de nommer un nouveau représentant de la commune auprès de l'Office National du Tourisme, de la Sécurité Routière et du syndicat intercommunal SICEC. Le conseil communal décide à l'unanimité de charger Francine Colling-Kahn de cette fonction.

### 04. Nominations et démissions de membres de commissions consultatives.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'accepter:

- la démission de Francine Colling-Kahn comme membre de la *commission culturelle* et de procéder à la nomination de Michel Schuller comme nouveau membre de cette commission;
- la démission de Romain Reitz comme membre de la *commission des bâtisses* et de procéder à la nomination de Denis Dimmer comme nouveau membre de cette commission.

### 05. Modification de l'organisation scolaire, création d'un poste supplémentaire.

Le conseil communal décide à l'unanimité de créer pour l'année scolaire 2009/2010 un poste d'assistance en classe avec une tâche de six heures par semaine.

### 06. Approbation d'une convention concernant:

- a. l'installation d'un nouveau poste de transformation dans la rue Hiehl à Junglinster;
- b. le service pour jeunes à Junglinster;
- c. la participation au financement des cours des élèves de la commune fréquentant l'école de musique de la ville d'Echternach.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver

- a. la convention conclue le 24 août 2009 entre la commune de Junglinster et la société Creos Luxembourg s.a. en vue de la constitution d'une servitude dans l'intérêt de l'établissement et de l'exploitation d'un poste de transformation à Junglinster, au lieu-dit « rue de la gare »;
- b. la convention signée en date du 15 décembre 2008 entre l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg, représenté par le Ministre de la Famille et de l'Intégration, la commune de Junglinster, représentée par son collègue échevinal et la Croix Rouge de la Jeunesse choisie comme organisme gestionnaire de la Maison des Jeunes à Junglinster;
- c. la convention signée par le collègue échevinal en date du 15 juillet 2009 avec la ville d'Echternach concernant la participation financière dans les frais d'enseignement pour les élèves de la commune fréquentant l'école de musique de la ville d'Echternach pendant l'année scolaire 2009/2010.

### 07. Projet de modification ponctuelle du plan d'aménagement général de Junglinster concernant des fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « rue de Godbrange/Parc Flammant », vote provisoire.

Le conseil communal décide à l'unanimité d'approuver provisoirement

- a. la modification ponctuelle du plan d'aménagement général de la commune de Junglinster prévoyant le reclassement des fonds sis à Junglinster, au lieu-dit « rue de Godbrange/Parc Flammant » en zone d'habitation 2 - Parc Flammant -, respectivement en zone parc conformément aux plans dressés par l'architecte Romain Schmitz en avril 2009 ainsi que
  - b. quelques modifications à la partie écrite du plan d'aménagement général de la commune de Junglinster.
-

**08. Avis de la commune relatif au projet de plan de gestion de district hydrographique du Luxembourg.**

Le conseil communal émet à l'unanimité son avis par rapport au projet de gestion de district hydrographique du Luxembourg.

**09. Divers et questions au collège échevinal.**

**10. Nomination de deux éducateurs diplômés (m/f).**

Le conseil communal décide à l'unanimité de nommer Anne Paulus et Joëlle Reuland aux postes vacants de deuxième intervenant d'un groupe de l'éducation précoce pour la durée de l'année scolaire 2009/2010.

**11. Règlements de la circulation classant des rues en question en zones résidentielles ou en zones de rencontre ou alternativement d'y limiter la vitesse à 30 voire 20 km/h (déi gréng).**

Le collège échevinal informe que le règlement de la circulation de la commune sera élément de l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil communal.

**12. Service à temps partiel d'une institutrice - urgence.**

Lors d'un premier vote le conseil communal décide à l'unanimité de déclarer l'urgence pour délibérer sur le présent point. Lors d'un second vote il décide à l'unanimité d'autoriser Lyne Munhowen à mettre fin au service à temps partiel correspondant à 75% d'une tâche complète au 14 septembre 2009.